

Compte-rendu de réunion du 29/04/2016 :

Lancement de la démarche **PORT D'INTERET PATRIMONIAL**



**PJ : SUPPORT DE PRESENTATION
au format PDF**

Le déroulement de la réunion :

1. Un premier temps a consisté en la **présentation de la démarche « Port d'Intérêt Patrimonial »**, des objectifs de l'association et du label, label de projet de territoire. Des échanges ont eu lieu autour des notions de mémoire(s), d'héritages et de patrimoine maritime.
2. Le deuxième temps s'est traduit par un **tour de table** par le biais duquel chaque participant a été invité à présenter son intérêt singulier pour la démarche.

Participants :

- **Françoise PERON**, professeur émérite de Géographie, membre de l'Observatoire du Patrimoine Maritime Culturel de Bretagne (OPMC) et à l'origine de l'association « Port d'Intérêt Patrimonial ». Elle a insisté sur le fait que la bâti du littoral était peu voir mal connu et sur le danger de destruction de ce patrimoine qui découle de cette méconnaissance, d'où son implication dans la création du label « Port d'Intérêt Patrimonial ».
 - **Aurore MARSOLLIER**, Chargée d'étude de l'association « Port d'Intérêt Patrimonial » ;
 - **Raymond MELLZAZA**, Président de l'association « Port d'Intérêt Patrimonial », Maire de Lanildut, Commune labellisée en 2014.
 - **Marcel CREN**, habitant de Porspoder, membre de l'association Menhiric, association pour la sauvegarde du patrimoine. Il anime des randonnées pédestres « à la découverte du patrimoine » l'été et participe à transmettre la vie maritime passée en organisant, par exemple, le 10 juillet prochain, une exposition sur les goémoniers de Porspoder (salle Herri Léon).
 - **Jean-Yves LAGALLE**, habitant de Porspoder, membre de l'association Menhiric, association pour la sauvegarde du patrimoine. Son intérêt se porte particulièrement sur l'histoire du Phare du Four.
 - **Jean-Michel CROGUENOC**, Conseil municipal, à l'origine de l'adhésion de la Commune à l'association PIP en 2012 sous le mandat précédent, et particulièrement sensible à la mise en valeur du patrimoine.
 - **Jean-Daniel SIMON**, Maire, originaire de Concarneau, aujourd'hui tombé amoureux de la commune.
 - **Yves ROBIN**, 1^{er} Adjoint aux Travaux, à l'Urbanisme et au Patrimoine, ayant à titre personnel, un attrait singulier pour la patrimoine maritime au regard du projet associatif de rénovation d'un bateau vieux gréement « Sant Budock II ».
 - **Josiane MOREL-VENNEGUES**, Adjointe à la Vie culturelle et associative et descendante de goémonier
 - **Daniéla MASSART**, DGS et sociologue de formation, ayant déjà travaillé sur la thématique des mémoires et de l'héritage.
 - **Marianne BRICQUIR**, Chargée de mission « Port d'Intérêt Patrimonial », animatrice du groupe de travail PIP.
 -
3. Dans un troisième temps, Marianne Bricquir a formulé une **proposition de méthodologie** à suivre afin de mener à bien la démarche d'obtention de ce label.

Compte-rendu de réunion du 29/04/2016 : Lancement de la démarche PORT D'INTERET PATRIMONIAL

Cette méthodologie comprend trois étapes successives :

- Réalisation de **l'inventaire des héritages maritimes bâtis** (selon la typologie définie par l'OPMC) **par le groupe de travail extra-municipal** (composé d'habitants, d'associations et d'élus) pouvant être élargi à des personnes venant de l'extérieur de la Commune.

Cet inventaire du patrimoine maritime se veut le plus large possible, non restreint aux seuls « ports » et prenant en compte des éléments immatériels relatifs à la vie des populations maritimes.

- A partir de la hiérarchisation des enjeux du patrimoine sur la commune, définition du projet communal et du plan d'actions (mise en place d'actions visant à valoriser le patrimoine maritime, le faire connaître et l'entretenir)
- Rédaction du dossier de candidature (prévue à l'horizon 2017)

L'inventaire des héritages maritimes bâtis

Quelles étapes ?

La première étape de la phase d'inventaire se traduit par la récolte des données brutes, leur traitement et analyse par Marianne Bricquir, qui aura ensuite la charge de les restituer de manière structurée à l'ensemble du groupe de travail.

Cet inventaire de l'héritage maritime et des usages et coutumes s'y rapportant, servira ensuite de base à la réflexion autour de thématiques que l'ensemble du groupe de travail pourra faire ressortir pour mettre en lumière la forte identité maritime de Porspoder : l'idée n'est pas tant de tout faire, que de montrer l'intérêt « pour ».

Des préconisations d'actions à mener dans le cadre de la valorisation du patrimoine maritime seront proposées aux termes de la démarche.

La réunion a permis de détailler aux participants du groupe de travail leur rôle dans la démarche et quelques pistes de réflexion ont déjà étaient proposées.

Pistes de réflexions

Jean-Michel Croguennoc a rappelé l'intérêt de partir des réflexions qui se sont faites lors de l'élaboration du PLU (Plan Local d'Urbanisme) autour du patrimoine.

Il a été souligné par Marcel Cren, l'importance de la toponymie des lieux, des villages qui ont été nommés en relation avec le littoral. Ainsi, comme l'a souligné Françoise Péron, un lieu nommé est un lieu qui existe avec force, en lui-même. Un travail sur cette toponymie semble donc être intéressant à mener pour mieux comprendre les liens qui relient le territoire à la mer.

Enfin, différentes idées de support de communication ont été proposées : flyers, posters... Ils permettraient de promouvoir la démarche auprès de la population.

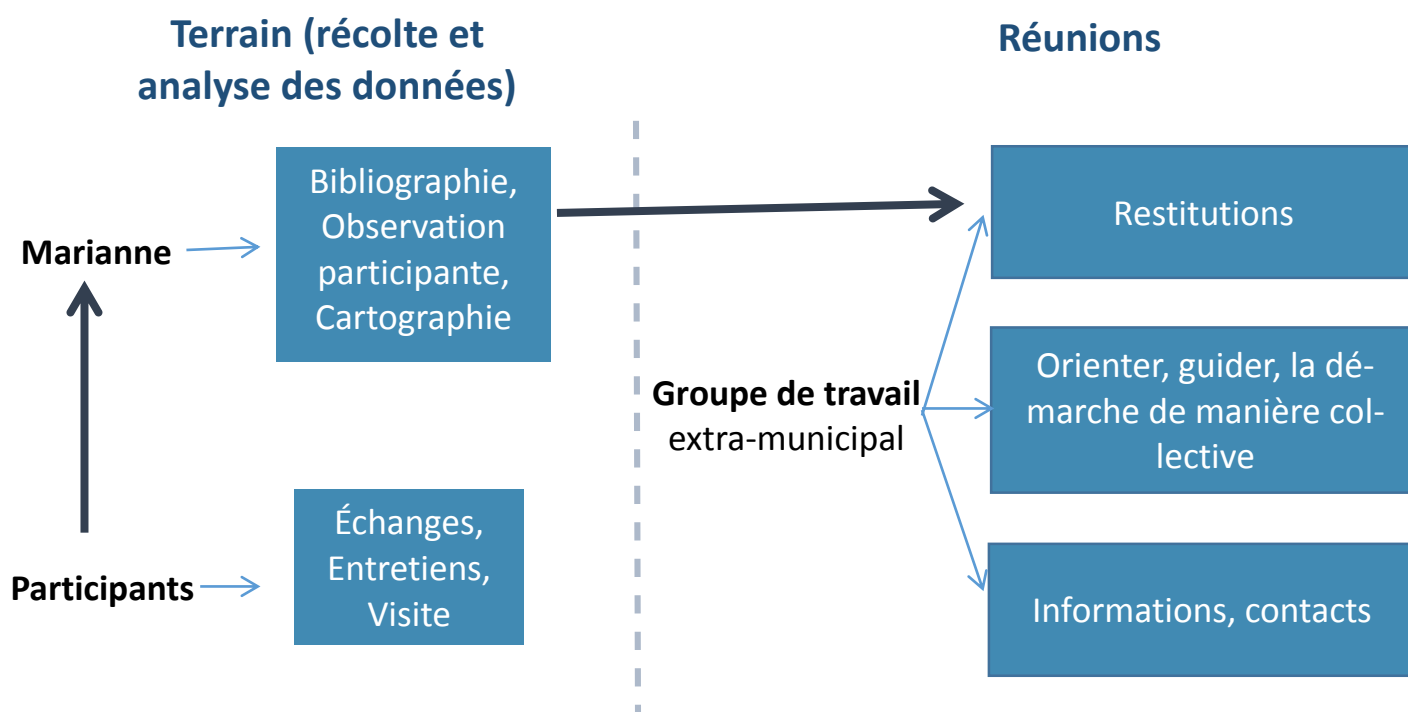
Compte-rendu de réunion du 29/04/2016 : Lancement de la démarche PORT D'INTERET PATRIMONIAL

Quelles fonctions du groupe de travail ?

Le groupe de travail se réunira pour assister à la **restitution** synthétique des données récoltées entre chaque réunion lors de la phase de terrain. Au cours de ces réunions, il **orientera, guidera la démarche de manière collective**, afin d'enrichir les réflexions sur le patrimoine maritime. Enfin, ce sera l'occasion pour les différents membres du groupe **d'échanger des informations, des contacts**.

Entre ces réunions, le travail de terrain sera conduit par Marianne Bricquie, qui réalisera une partie bibliographique, une partie observation de terrain, aussi appelée « observation participante », et une dernière partie de cartographie. Les participants pourront s'entretenir avec elle pour apporter leurs connaissances, les montrer sur le terrain et également échanger de la documentation issue de leur recherche.

Schéma de fonctionnement du groupe de travail



Ces réunions se tiendront une fois par mois.

La prochaine est prévue pour fin mai et sa date sera fixée à partir d'un **sondage Doodle** afin que le plus grand nombre d'entre vous y participe.

A l'issue de la réunion, l'ensemble des personnes présentes s'accordait à dire que la méthodologie choisie par la Commune était intéressante, voire novatrice. En effet, une chargée de mission a été engagée spécifiquement pour mener à bien le travail préalable qui servira de support à la candidature de la commune au label PIP.

Il paraît essentiel de souligner que cette démarche volontaire arbore une forte dimension collective, toute personne intéressée ayant un intérêt pour le sujet a la possibilité de rejoindre ce groupe de travail, de partager ses connaissances, ses souvenirs, et éventuellement des documents en sa possession susceptibles d'être utiles au travail d'inventaire.